

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-438-1933 allocation.

n° 72-438-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 mai 1933

Numéro JO
n° 438 du 31/05/1933

Date du numéro
31 mai 1933

TEXTE INTÉGRAL

il a été alloué, sur les fonds du budget local de l'exercice en cours,
chapitre 14. « Dépenses diverses ». article 2, paragraphe 3, « Subventions », une subvention de douze mille francs au journal
Le courrier « l'Ethiopie, à Addis-Abeba. Dette somme sera mandatée au nom de M. do Robillard, administrateur dudit journal.